



Bulletin des questions orales  
Conseil communal du – gemeenteraad van 15/02/2016

Commune de / Gemeente KOEKELBERG

Secrétariat communal / gemeentesecretariaat

BULLETIN DES QUESTIONS ECRITES & ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX AU COLLEGE DES  
BOURGEMESTRE ET ECHEVINS

BULLETIN VAN DE SCHRIFTELIJKE EN MONDELINGE VRAGEN VAN DE GEMEENTERAADSLEDEN AAN  
HET COLLEGE

15.02.2016

---



<p><b>CC GR 15/2/2016</b></p>	<p><b>Interpellation de M. Steve Huyge, relatif au plan fédéral de lutte contre le radicalisme « Plan canal »</b></p> <p>Monsieur le bourgmestre,</p> <p>Fin novembre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en place d'un plan de lutte contre le radicalisme spécifique à certaines communes bruxelloises. Ce plan canal vient d'être approuvé par le gouvernement fédéral le 5 février et comporte un renfort policier pour huit communes, 7 bruxelloises et Vilvorde. Parmi celles-ci, notre commune.</p> <p>Il semble que ces communes vont recevoir des renforts policiers fédéraux. Cela est évidemment une excellente nouvelle, d'autant lorsque l'on voit la dotation annuelle que nous devons allouer pour notre zone de police.</p> <p>Cependant, pourriez-vous me préciser les grandes lignes de ce plan et l'apport que celui-ci prévoit pour notre zone de police et notre commune ?</p> <p>Pouvez-vous nous indiquer si les actions qui seront réalisées seront limitées à de la surveillance de proximité contre le radicalisme ou l'endoctrinement fanatique ou si d'autres mesures particulières sont prévues comme le prévoit l'ensemble des mesures du plan telles que la lutte contre la grande criminalité ou les trafics du type des stupéfiants ? On peut comprendre que chaque commune connaît des spécificités face à cette problématique, St Gilles n'est pas Koekelberg, dès lors le plan est-il différemment concrétisé d'une commune à l'autre ?</p> <p>Par ailleurs, nous avons aussi entendu, il y a un moment déjà qu'un référent régional « radicalisme » était créé, il y a un an je crois, et que des actions particulières de prévention allaient être mises en œuvre par le gouvernement régional. Pourriez-vous nous préciser à ce niveau quelles informations ont été transmises à Koekelberg par les autorités régionales ? Avez-vous déjà eu des réunions avec ce haut fonctionnaire régional ?</p> <p>Je vous remercie.</p> <p><b>STEVE HUYGE</b> conseiller communal</p>
---------------------------------------	--



M. Philippe PIVIN, bourgmestre, répond.  
Dhr Philippe PIVIN, burgemeester, antwoordt.

Réponse- Antwoord:

Monsieur le conseiller,

Vous le savez, à Koekelberg, nous portons une grande attention à la sécurité en général. Que cela touche les incivilités ou la plus grande délinquance. Nous investissons beaucoup, depuis de nombreuses années, en effectifs sur le terrain, mais aussi en matériels.

Je ne rappellerai pas en détail tout ce qui est réalisé à Koekelberg en matière de sécurité et de prévention. Il est tout simplement de notre responsabilité de tout faire pour empêcher une implantation ou le développement de foyers ou de mouvances fanatiques sur le territoire. Mais, et je le dis avec beaucoup d'humilité, j'ose croire que ce travail de proximité qui est mené par nos gardiens de la paix, notre service de prévention, le renforcement continu de notre commissariat de police et les moyens matériels de vidéo-protection et de prévention ne sont pas étrangers au fait que notre commune n'a connu à ce jour, aucune perquisition liée au milieux radicaux et/ou djihadistes.

Et donc, très concrètement, si nous n'avons pas été directement *demandeur* pour intégrer le Plan Canal, il est évident qu'une certaine proximité géographique impose une vigilance particulière. C'est donc avec une grande satisfaction que Koekelberg a été intégrée dans ce plan au sein de notre zone de police.

Précisément, le 5 février dernier, moins de trois mois après l'avoir annoncé, le gouvernement fédéral a présenté un plan d'action 'contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme dans la zone du canal' qu'on appelle désormais et plus brièvement le *Plan Canal*, qui intègre Saint-Gilles, Anderlecht, Saint Josse, Schaerbeek, l'entité de Laeken au sein de la ville de Bruxelles, Molenbeek et Koekelberg et aussi Vilvorde. Au travers de ces communes, ce sont en fait 5 des 6 zones de police de notre région qui sont renforcées.

Quelques chiffres: si ce plan prévoit, à long terme, dès 2019, 1000 policiers supplémentaires, d'emblée dans un an et demi 300 policiers supplémentaires seront affectés à ces 8 communes pour un financement total de 39 millions d'euros. Précisément, pour notre zone de police, 30 policiers fédéraux ont déjà été mis à disposition de notre zone de police, alors que ce sera au total 50 policiers supplémentaires qui seront affectés à ce renfort pour lutter contre le radicalisme et la criminalité qui y est liée.

Il est évident que ce renfort dégagera des marges nouvelles pour l'ensemble de la zone de police et précisément pour Koekelberg. Le renforcement en effectif de notre division locale sera encore augmenté pour assurer une présence accrue, mais aussi



	<p>très clairement pour redévelopper une surveillance préventive au niveau policier bien sûr, mais aussi au niveau administratif. Notamment dans le cadre du contrôle et de la connaissance du terrain et garantir une réponse claire à la question <i>qui vit où?</i></p> <p>Nous avons d'ailleurs dès 2008 mis en place une cellule de vérification administrative. Cette cellule croisant les informations des services communaux population, travaux publics, et prévention est évidemment pour nous cruciale dans l'accompagnement du travail policier.</p> <p>Je souligne ici un point important pour nos finances communales: ces renforts policiers fédéraux sont à la charge du gouvernement fédéral. Compte tenu du coût du transfert financier vers la zone que nous assumons chaque année, c'est une bonne nouvelle pour la sécurité dans notre commune.</p> <p>Enfin, concernant votre dernière question, sur le plan régional et donc les moyens en termes de prévention, cet aspect est pour nous effectivement très important, compte tenu de la situation et aussi d'une certaine ignorance et de certains préjugés qui font croire, à tort, que l'endoctrinement ou la radicalisation touche uniquement certains milieux. Non, cela touche tout le monde sans exception, et non, d'ailleurs en priorité, loin de là, les milieux défavorisés, comme le démontre les cas avérés de <i>Foreign terrorist fighters</i>. Une sensibilisation, de l'échange et de l'information sont donc essentiels.</p> <p>Concrètement, la région a délivré une courte formation aux référents radicalisme des services de prévention, mis en place l'année dernière dans les 19 communes. Mais si nous entendons effectivement parler de la mise en place d'un référent régional Radicalisme depuis un an maintenant, nous sommes toujours dans l'attente de son installation et de propositions d'actions spécifiques et coordonnées.</p>
--	---